



**Discours de Mme Nouzha SKALLI
Ministre du Développement Social
de la Famille et de la Solidarité**

**Commémoration de la Journée Internationale
pour l'Élimination de la Pauvreté**

Rabat, jeudi 22 octobre 2009
à la salle Balafrej MAEC

**Madame la Coordinatrice Nationale de l'INDH ;
Madame la représentante Résidente du PNUD au Maroc ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs et
représentants des secteurs gouvernementaux ;
Mesdames et Messieurs les responsables des
associations ;
Mesdames et Messieurs les experts et les journalistes ;
Honorables invité(e)s ;**

Je suis très heureuse de donner le coup d'envoi aux travaux de cette importante rencontre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté qui coïncide avec le 17 octobre de chaque année.

Permettez-moi tout d'abord, de profiter de cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue et de vous exprimer mes vifs remerciements, pour avoir accepté de contribuer à la réussite de cette conférence qui ne manquera pas de contribuer aux efforts nationaux pour apporter une réponse intégrée à la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Mes remerciements vont également aux organisations du système des Nations Unies, aux agences de développement, aux experts et aux associations de la société civile pour avoir répondu favorablement à l'invitation du Ministère. Votre présence ici aujourd'hui témoigne, si besoin est, de votre

dévouement dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

La lutte contre l'exclusion et la pauvreté est l'un des grands objectifs tracés par le Maroc depuis l'avènement de SM le Roi Mohammed VI qui en a fait une question prioritaire notamment depuis le lancement de l'INDH le 18 mai 2009. Cette démarche intégrée et visionnaire nous a permis et nous permettra encore de nous inscrire dans un processus irréversible de développement socio-économique, de démocratisation et de modernisation notre société.

De ce fait je voudrais exprimer ma fierté de placer ce cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dans le cadre de l'INDH et suite à un partenariat entre le MDSFS, le PNUD et la coordination nationale de l'INDH.

Mesdames et Messieurs ;

Il y a lieu de rappeler que les droits économiques, sociaux et culturels sont partie intégrante des droits humains et constituent la deuxième génération de ces droits humains et à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, le 10 décembre dernier SM le Roi Mohammed VI a réitéré l'attachement du Maroc aux droits humains dans leur globalité et leur universalité.

Au plan international, l'histoire de la journée internationale de lutte contre la pauvreté entre également dans cette vision. C'est ainsi que le 17 octobre 1987, se sont rassemblés à Paris sur le Parvis du Trocadéro, 100 000 défenseurs des Droits de l'Homme, mais aussi des personnes et des familles vivant elles-mêmes dans la grande pauvreté et y résistant quotidiennement, pour rendre honneur aux victimes de la faim, de la violence et de l'ignorance, pour dire leur refus de la misère et appeler l'humanité à s'unir pour faire respecter les Droits de l'Homme. Une Dalle, proclamant ce message, a été inaugurée à cette occasion sur le Parvis des Droits de l'Homme et des Libertés, là où fut signée, en 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Cette date a été régulièrement commémorée devenant ainsi la Journée Mondiale du Refus de la Misère et en 1993 l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné la journée du 17 octobre, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté pour manifester la nécessité d'éliminer la pauvreté dans tous les pays, notamment dans les pays en développement, un besoin qui est maintenant devenu une priorité.

En 2006¹, Koffi Anan, alors Secrétaire Général des Nations Unies, a rappelé trois enjeux principaux de la journée :

¹ Rapport du Secrétaire général des Nations Unies : "Célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté" (2006).

- Le rôle joué par les personnes pauvres elles mêmes qui sont en première ligne dans la lutte contre la pauvreté..."
- le caractère composite de la pauvreté « ...plus qu'une absence de revenu; c'est également le manque de soins de santé, d'éducation, d'accès à la participation politique, de travail décent et de sécurité ».
- Enfin l'interdépendance entre ces facteurs et la nécessité de s'appuyer sur une approche globale et intégrée.

Parmi les huit objectifs du millénaire pour le développement sur lesquels les dirigeants de la planète se sont accordés lors du sommet du millénaire organisé par les Nations Unies en septembre 2000, figure en première place l'objectif de la réduction de moitié, pour l'année 2015, le nombre de personnes vivant en extrême pauvreté, soit les personnes dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

Aujourd'hui à mi-chemin de la date butoir pour la réalisation des Objectifs énoncés par la communauté internationale, il apparaît clairement que des progrès appréciables ont été obtenus par notre pays dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la réduction des disparités sociales et spatiales. Ceci grâce aux énormes efforts consentis ces dernières années, aussi bien en matière de renforcement des droits Humains qu'en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- De grandes réformes législatives ont renforcé les droits humains comme le Code pénal, le code de procédure pénale, le code du Travail, Code de la famille, le code de la Nationalité et on s'apprête à en adopter d'autres comme la loi contre la violence conjugale, la loi pour renforcer les droits des personnes à besoins spécifiques et même le PL pour l'interdiction du travail des petites bonnes : tout cela contribue à la lutte contre la pauvreté !
- En matière de gouvernance également le lancement du nouveau concept de l'autorité, la réforme de la charte communale avec l'obligation d'élaborer un plan de développement communal selon une approche participative fondée sur l'approche genre ainsi que la mise en place de commissions consultatives de l'égalité et de l'égalité des chances dans toutes les communes urbaines et rurales. cela aussi contribue à la lutte contre la pauvreté.
- Enfin les avancées réalisées ont permis d'améliorer l'accès à la gestion communale aux jeunes de 21 ans et également aux femmes. 3428 femmes ont été élues conseillères municipales, soit 12,58% de l'ensembles des sièges au lieu de 0,56% en 2003.

Sachant que la participation politique des femmes constitue un formidable levier du développement social aussi bien dans pour les communes urbaines que rurales et celles-ci

pourront en outre, bénéficier de l'honnêteté des femmes, de leur réalisme et de leur sens social élevé.

- En matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le couronnement de ces efforts est évidemment l'Initiative Nationale pour le Développement Humain annoncée par sa Majesté le Roi le 18 mai 2005. Laquelle initiative, étant un ***chantier de règne***, est considérée actuellement comme une référence essentielle pour toutes les initiatives, projets ou programmes visant la réduction des déficits sociaux et l'amélioration du bien-être des populations défavorisées. Loin d'être simplement un programme de lutte contre la pauvreté, elle constitue, de par sa philosophie et sa méthodologie, une véritable occasion d'amélioration de la gouvernance locale, de la participation des citoyens à la gestion de la chose publique et de la convergence entre les différents intervenants sur un même territoire.

Dans son discours du trône du 30 juillet 2009, Sa Majesté a donné de hautes orientations visant à donner une nouvelle impulsion à l'INDH par l'amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de l'impact sur le terrain des projets de l'INDH. L'accent a été mis sur trois axes majeurs :

- ✓ La convergence et la pérennité

- ✓ Les microprojets créateurs d'emplois et de revenus stables
 - ✓ Le contrôle et l'évaluation des projets.
- A côté des efforts des pouvoirs publics, les associations ont toujours joué, grâce à leur proximité des citoyen(ne)s et leur capacité de mobilisation, un rôle d'envergure en la matière, et sont même devenues des partenaires incontournables des pouvoirs publics et des partenaires financiers internationaux.

L'ensemble de ces efforts commence à donner ses fruits. En fait, et selon les résultats de l'Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 2007 réalisée par le Haut Commissariat au Plan, des progrès notables ont été réalisés par notre pays entre 2001 et 2007 en matière d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. Le taux de pauvreté a ainsi reculé de 14,5% à 9%. En milieu urbain, la pauvreté est passée de 7,6% en 2001 à 4,8% en 2007, alors que dans le monde rural ce taux a régressé à 14,5% contre 25,1%.

Cependant, en dépit des acquis et des résultats réalisés les déficits sociaux persistent et notre pays est appelé à redoubler d'efforts et faire preuve d'imagination et d'innovation pour faire face aux besoins et attentes sociaux de plus en plus pressants.

Mesdames et Messieurs ;

Partant de notre volonté de rompre avec l'approche sectorielle qui a prévalu pendant longtemps et qui n'a abouti qu'à des résultats mitigés, et du souci d'optimisation des moyens de la cohérence et l'intégration des politiques publiques et la mutualisation des moyens humains et matériels, le Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité a entrepris avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement l'élaboration du cadre stratégique de réduction de la pauvreté en concertation avec les départements ministériels et les associations de la société civile œuvrant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

En effet, c'est un cadre qui a pour objectif la réduction des inégalités socio-économiques, géographiques et de genre, l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté où qu'ils soient et l'intégration des actions des différents acteurs et une optimisation des ressources humaines et matérielles.

Par ailleurs, l'objectif est l'instauration d'un cadre de coordination et de convergence de l'action du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté tout en prenant en considération toutes les dimensions. La vision sur laquelle elle repose est que seule une politique intégrée qui s'attaque simultanément à tous les déterminants de la pauvreté aura un

impact rapide et durable sur la réduction de la pauvreté. La stratégie en question a un triple objectif : réduire la pauvreté, favoriser la sortie de la pauvreté et ralentir les mécanismes d'appauvrissement. Enfin c'est une initiative qui ambitionne de joindre l'aspect stratégique à la réalisation des projets et programmes, à titre expérimental, dans des territoires bien circonscrits avant d'étendre la mise en œuvre de la stratégie à d'autres territoires.

Il va sans dire que le caractère complexe et pluridimensionnel de la problématique de la pauvreté nous a amené à tenir compte dans l'élaboration du document de la stratégie des différentes dimensions de la pauvreté (revenu, santé, éducation,.....). Cette complexité du phénomène de la pauvreté ne doit en aucun cas être un facteur de découragement et de démobilisation des différents acteurs.

L'entreprise d'élaboration de ce cadre demeurerait vaine sans une mise en œuvre soutenue à laquelle contribueraient tous les départements ministériels et tous les acteurs sociaux concernés par la lutte contre le phénomène de la pauvreté, et j'espère que cette rencontre sera une occasion propice pour débattre et discuter des possibilités de fédérer les énergies afin d'offrir une réponse citoyenne à la pauvreté d'une manière générale et à des questions tout aussi urgentes telles que l'éducation, la santé ou encore le chômage.

Nous avons l'an passé à la même période présenté une esquisse de ce cadre stratégique qui avait été préparée par Monsieur Adib Nehmeh.

Entretiens deux experts nationaux ont continué le processus amorcé l'année dernière. Il s'agit en l'occurrence de Monsieur Greft Alami qui s'est chargé du volet impact des politiques sur la pauvreté et de Monsieur Abdelkhalek Touhami qui a préparé le volet concept de pauvreté et analyse de la situation.

Ce sont ces études et analyses qui vous seront présentées aujourd'hui

Une fois le document du CNSRP finalisé et validé, il constituera un cadre de référence pour les départements ministériels concernés par la lutte contre la pauvreté tout en se conformant à la philosophie et l'approche préconisée par l'INDH et en respectant les valeurs et les principes qui constituent ses soubassements.

Il convient de signaler qu'actuellement plusieurs programmes et projets sont réalisés en synergie entre les composantes du pôle social et les autres départements ministériels, cela ne peut que nous réjouir et nous inciter à croire que le présent Cadre Stratégique constituera une opportunité pour renforcer cette tendance louable.

C'est ainsi que plusieurs programmes et stratégies sont réalisés en synergie et en coopération entre les composantes du pôle social et les autres départements ministériels. Citons :

- l'ADS et le Ministère de l'Intérieur (DGCL) pour la réalisation des diagnostics participatifs communaux qui constituent la base pour la conception des Plan Communaux de Développement ;
- le département de l'Enseignement Scolaire et l'Entraide Nationale dans le cadre du programme de lutte contre l'analphabétisme,
- ou encore la scolarisation des enfants à besoins spécifiques dans lequel notre Ministère intervient en partenariat avec le Ministère de la santé et celui de l'éducation nationale aux côtés du centre Mohammed VI pour les handicapés ;
- également la stratégie nationale pour la prévention de l'handicap ;
- Citons aussi le PANE , Plan d'action national de l'enfant qui réunit plusieurs ministères ou encore ;
- La stratégie de l'égalité et de l'équité pour l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes gouvernementaux, stratégie impulsée par notre département et à laquelle participent l'ensemble des départements ministériels.

Mesdames et Messieurs ;

Je ne vais pas terminer cette allocution sans rendre un vibrant hommage au Programme de Nations Unies pour le développement et à toutes les agences du système des Nations Unies et tous les autres partenaires du MDFSFS pour leur soutien, combien précieux, qu'ils ne cessent de prodiguer au Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité pour mener à bien tous les chantiers ouverts et qui visent in fine l'amélioration des conditions de vie et du bien être des populations en difficulté.

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux (ses) à l'invitation du Ministère-PNUD-CN INDH et pour votre contribution au succès de cette rencontre. Et je ne peux que me réjouir de la persévérance et la ténacité que vous ne cessez de manifester dans le combat que nous menons tous et toutes, pour donner de l'espoir à la population démunie sous les directives éclairées de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste.

Je remercie aussi nos chers experts : Messieurs Adib Nehmeh, Dr Alami Graft et le Pr. Abdelkhalek Touhami, qui ont contribué à l'élaboration de ce cadre et qui vont nous accompagner dans le cadre de sa mise en œuvre.

Je vous souhaite des échanges fructueux et enrichissants qui ouvriront de nouvelles voies de réflexion et d'action.

Je vous remercie.